

# 116. Du Chagne au Chagnon, l'impact à Vars (1)

Olivier Peyre, mars 2024

Je reprends deux jours après la montée du Chagne à partir du pont des Forest, et arrivé à Sainte-Marie, je poursuis non pas vers Vars 1850 mais par le Chagnon.

Image 1 : en amont du pont



L'eau du Chagne en amont du pont des Forest. Ayant laissé ma voiture devant le pont, je prends la route goudronnée qui le borde en rive droite en direction de Sainte-Marie.

Image 2 : en amont du pont



Vue vers l'amont. Le torrent du Chagne, tout simplement.

Image 3 : travaux de maintenance

**COMMUNE DE VARS**  
Protection contre les risques naturels

Aménagement du torrent de Chagne en aval de Sainte Marie,  
le long du chemin des Sagnes  
Travaux de confortement de berges sur la zone 3

**INTERVENANTS :**

**MAITRE D'OUVRAGE :** COMMUNAUTE DE COMMUNES  
du GUILLESTROIS - QUEYRAS  
Passage des écoles - BP 12  
05600 Guillestre  
Tél : 04 92 45 36 64

**MAITRE D'ŒUVRE :** ONF - Service RTM des Hautes-Alpes  
5 rue des Silos - 05000 GAP  
Tél : 04 92 53 61 12

**ENTREPRISE :** S.A.S ALLAMANNO.  
12 rue de la Série E  
2A Les Sablonnières  
05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE  
Tél : 04 92 23 10 37

**MONTANT DE L'OPERATION : 120 000 € HT**

Période de réalisation du chantier : automne 2023

**FINANCEMENT PAR :**

 <b>Hautes-Alpes</b> le département  20 %	 <b>PRÉFET DES HAUTES- ALPES</b> Liberté Égalité Fraternité  ETAT (DETR)  30 %
---	--

Ce n'est pas énorme. Par combien va-t-il falloir multiplier cette somme après la crue du 1<sup>er</sup> décembre ?

Image 4 : la routine



Très vite, ce qu'a laissé la crue : amas de pierres et arbres tombés dans le lit, mélèzes en difficulté et glissement relativement modeste sur la rive d'en face.

Image 5 : la route attaquée



Le torrent a mangé un bord de la route, le géotextile apparaît ainsi qu'une bouche des égouts allant à la station d'épuration.

Image 6 : la route attaquée



A plusieurs endroits en montant, le bord de la route a été attaqué. Le torrent préfère emporter les terrains les plus meubles style remblais, ainsi que la rive concave où il arrive en force.

Quand le volume d'eau augmente fortement, le lit n'est plus assez ample et la route tracée dans le lit en subit les conséquences.

Image 7 : spectacle classique



En plusieurs endroits sur une courte distance.

Image 8 : glissement un peu plus gros



Lorsque la terre descend, les mélèzes ne pèsent pas lourd, leurs racines ne peuvent pas les retenir.



Image 9 : arrivée à Sainte-Marie



Route (fermée) qui fiche le camp, talus quelque peu descendu, couple de seuils, digue sous forme de long mur et pylône de télésiège.

Image 10 : le double seuil



Il se situe à l'extrémité aval du mur de protection.

Image 11 : autre seuil



Situé sous le passage du télésiège, avec son filet pour que les clients ne tombent pas dans l'eau.

Image 12 : le télésiège de Peyrol



Télésiège et piste traversent le Chagne. Ca sent la fin de saison.

Image 13 : l'arrivée de la piste



Les matelas verticaux rouges signalent les limites du pont établi pour les skieurs.

Image 14 : petit seuil



En amont du pont des skieurs.

Image 15 : pont sur le Chagne et seuil



Les deux pour le prix d'un.

Image 16 : sur le pont



Sur le pont de bois. Il existe un autre seuil ou plutôt un escalier un peu plus haut.



Image 17 : vue générale



Mur de protection en rive droite tout au long de l'agglomération, éboulements en rive gauche.

Image 18 : arrivée en haut de Sainte-Marie



Eboulements en bord de route, confluent et pont permettant d'accéder à la station et au col de Vars.

Image 19 : le pont sur la départementale



C'est le Chagnon qui arrive sous le pont refait avec de gros enrochements.

Image 20 : en face



En face, la terre continue de couler. Je remonte jusqu'au pont qui enjambe le Chagne.

Image 21 : en face



Vue vers l'aval. La terre coule sur une bonne longueur.

Image 22 : même secteur



De chaque côté, les berges descendent par paliers vers le torrent.

Image 23 : sous le pont menant au col



Pont, canalisations latérales, enrochement et extrémité aval de l'enrochement qui va mal.

Image 24 : le pont côté amont



Il n'est pas tout jeune. 1670 m, je ne monte pas plus haut, je redescends et poursuis en remontant le Chagnon.



Image 25 : éboulement



Au-dessus du village de Sainte-Marie, des terres s'écoulent.

Image 26 : endiguement du Chagnon



Le mur qui existait en rive droite a été renforcé et exhausé, et doublé par un appareil de même type en rive gauche. Ouvrage costaud traversé par une passerelle piéton.

Image 27 : endiguement du Chagnon



Vue depuis la passerelle. Le calibrage a été prévu pour le passage de gros volumes d'eau.

Image 28 : endiguement du Chagnon



**Hautes-Alpes**  
le département

**Guillestrois-Queyras**  
Communauté de communes

**Reconstruction du pont RD902 et travaux de protection des crues du torrent du Chagnon sur la traversée du hameau de Sainte-Marie – phase 2**  
Coût : 2 460 000 € TTC  
Travaux de juin 2022 à juin 2023

**INTERVENANTS**

<p><b>MAITRISE D'OUVRAGE :</b> DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES Pôle Aménagement, Développement et Déplacements Direction des Infrastructures et des Services de Transports - Tél. : 04.86.15.35.70.</p>	<p><b>MAITRISE D'OUVRAGE DELEGANTE :</b> COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS-QUEYRAS Passage des Ecoles - BP 12 - 05600 GUILLESTRE Tél : 04.92.45.04.62</p>
<p><b>MAITRISE D'ŒUVRE :</b> HYDRETTUDES ALPES DU SUD Bat 2 résidence Forest d'Entrais 25 rue du Forest d'Entrais - 05 000 GAP</p>	<p><b>CONFLUENCE</b> Lucéo parc du Chateau 05 310 LA ROCHE DE RAME</p>
<p><b>COORDONNATEUR SPS :</b> APAVE 28 avenue Bernard GIVAUDAN 05000 GAP</p>	<p><b>ITC</b> PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU 9 rue Louis Rosier CS30021 69300 CLERMONT FERAND</p>
<p><b>ENTREPRISES :</b></p> <p>Ets Charles Queyras TP. Quartier Saint Jean. 05600 Saint-Crépin.</p> <p>SARL STABILISATION PROTECTION Les Andrieux 05120 SAINT-MARTIN DE QUEYRIERES</p>	<p><b>OLIVE TRAVAUX</b> Le Parcher 05290 VALLOUISE</p> <p><b>ROUTIERE DU MIDI</b> Route Marseille 05000 Gap</p>

**Travaux financés par :**

 <p><b>Hautes-Alpes</b> le département</p>	<p><b>Le Département des Hautes-Alpes :</b> 1 060 400 €</p>
 <p><b>Guillestrois-Queyras</b> Communauté de communes - service commun -</p>	<p><b>La Communauté de Communes GUILLESTROIS QUEYRAS</b> 1 349 600 €</p>
 <p><b>Vars</b> LA FINIS D'ARCHE</p>	<p><b>La Commune de VARS</b> 50 000 €</p>
 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p><b>L'ÉTAT (Fonds FPRNM)</b> 40% du montant total</p>
 <p><b>RÉGION SUD</b> PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR</p>	<p><b>La Région Provence Alpes Côte d'Azur</b> 30 % sur la part CCGQ</p>

Grosse opération coordonnée de reconstruction du pont et d'endiguement du Chagnon. Il y en a pour 2,5 M €. Etat, région, département, com com et commune, tous s'y sont mis pour le financement.

Image 29 : endiguement du Chagnon



Vue vers l'aval. Le mur aval initial et ses divers renforcements récents.

Image 30 : endiguement du Chagnon



Vue vers l'aval. Il y a probablement eu grattage de la rive amont pour respecter le calibrage nécessaire lors des fortes crues.

### Image 31 : retour à la nature



Sortie de l'agglomération au niveau de la déchèterie et retour à un torrent s'écoulant dans un cadre naturel. Un sentier le longe en rive droite. Prenons-le et poursuivons.